

érasme

mag

Décembre 2014 - Janvier 2015

n° 45

Une fin d'année riche en premières et en projets

P. 3

Brèves

Ça s'est passé
ce trimestre !

P. 5

Culture

Le festival du film

P. 11

Dossier

La Maison
Thérapeutique

P. 16

Interview

Jean-Baptiste Pussin

P. 18

Parcours de soins

Le déploiement
du DOPI



P. 3

Brèves

- Charte d'incitation à la déclaration des événements indésirables
- Intranet
- Elections professionnelles

P. 5

Culture

La culture en 2015
Le festival du film

p. 5
p. 6

P. 8

Formation

Formation sur l'approche de la maladie mentale

p. 8

P. 11

Dossier

La Maison Thérapeutique

p. 11

P. 15

Côté Mag

Enquête lectorat

p. 15

P. 16

Interview

Jean-Baptiste Pussin

p. 16

P. 18

Parcours de soins

Le déploiement du DOPI

p. 18

P. 20

Programme

Agenda

p. 20

edito

Le dernier trimestre 2014 a été riche en premières et en projets impliquant l'ensemble des personnels.

Le **premier festival du film** est né à Erasme. Pour cette occasion, un tapis rouge a été déroulé pour des compétiteurs talentueux et pour un jury prestigieux et Erasme continue à s'inscrire dans un projet culturel sans cesse innovant. Cet événement a réuni une centaine de participants et de nouveaux partenaires ont rejoint les fidèles. Fort de son succès, Erasme s'est d'ailleurs engagé à renouveler cette expérience en 2015 hors des murs de l'hôpital, au cœur de la ville.

La **première formation sur l'approche de la maladie mentale** ouverte aux personnels non-soignants s'est tenue symboliquement lors de la journée mondiale de la santé mentale. L'histoire de la psychiatrie a été largement retracée et a permis aux participants de faire la découverte d'illustres personnages tels que Jean-Baptiste Pussin qui a d'ailleurs donné son nom à la salle de réunion de la Direction des soins.

Jean-François Popielski a tenu un premier rôle, vous le découvrirez dans ce numéro se mettant dans la peau de Jean-Baptiste Pussin et répondant à une interview inédite.

Les **élections professionnelles pour le renouvellement des instances représentatives du personnel** se sont déroulées pour la première fois dans les **trois fonctions publiques** (hospitalière, territoriale et d'État) sur une date commune le 4 décembre, y compris à Erasme.

Nous partageons avec vous dans ce dernier numéro de l'année deux projets pérennes avec la présentation de la Maison Thérapeutique et le déploiement du DOPI (dossier Patient informatisé) en extrahospitalier, prouvant à nouveau l'implication d'Erasme dans la qualité des soins et dans la prise en charge globale des patients.

Améliorer la sécurité des patients passe aussi « par la déclaration systématique et l'analyse systémique des événements indésirables graves et des événements associés aux soins ». Une **charte d'incitation à la déclaration des événements indésirables** a été signée par Mme Sanchez, Directrice et a été officialisée au cours de la quatrième semaine de sécurité des patients. Cette année s'achève sur un dernier numéro d'Erasme Mag de cette formule, car grâce à vous, suite à l'enquête de lectorat, le magazine va évoluer !

Erasme Mag vous souhaite à tous une bonne année 2015 !

Directeur de publication
Nathalie Sanchez

Rédaction en chef
Anne-Charlotte Ambrozy

Comité de lecture
Aline Court
Anne-Marie Doret
Evelyne Dubois
Olivier Embs
Jean-François Popielski
Nathalie Sanchez

Ont participé à ce numéro

Claire Aumon
Carmen Cortazar
Evelyne Dubois
Pauline Dubois
Olivier Embs
Martine Guillon
Olivier Le Brun
Gaetan Louchet
Dr Agnès Metton
Jean-François Popielski
Marc Pruski
Catherine Robin
Nathalie Sanchez
Dr Beatrice Segalas
Elisabeth Tremege

Photos
Anne-Charlotte Ambrozy
Claire Aumon

Conception réalisation
REDCOM / 01 42 70 62 53
Impression
NPC IMPRIMERIE

EPS Erasme
143 avenue
Armand Guillebaud
92160 Antony
Tél. : 01 46 74 33 99
E-mail :
direction@eps-erasme.fr



Projet Intranet 2015

Afin d'améliorer sa communication Interne, la diffusion de l'information et de la documentation, et de renforcer la poursuite de la dématérialisation de certains processus, le comité de pilotage Intranet s'est réuni 2 fois au cours du dernier semestre afin de mettre en place un portail Intranet en 2015.

Intranet, qu'est-ce que c'est ?

Un intranet est un **réseau informatique local** qui utilise les mêmes services que ceux utilisés sur Internet. Il est accessible uniquement aux professionnels d'une entreprise.

Soutenu par la Direction, le projet Intranet 2015 a pour vocations :

- d'être résolument moderne,
- de présenter un portail accessible à l'ensemble des professionnels de l'EPS ERASME,
- d'être facile d'utilisation,
- de disposer d'espaces de travail collaboratif.

Piloté par M. Pruski, Ingénieur qualité et gestion des risques, accompagné d'un **comité de pilotage pluridisciplinaire**, la première étape a été recueillir les besoins des futurs utilisateurs. Près de **50 professionnels** ont donc été interviewés, représentants différentes fonctions, métiers et pôles, avec comme objectif de créer un Intranet répondant aux besoins des futurs utilisateurs que, tous, nous sommes.

Les personnes interviewées ont fait part de leur ressenti et ont souligné le besoin :

- d'améliorer la communication,
- de renforcer l'accès à la gestion documentaire avec un moteur de recherche intégré,
- de disposer de différentes applications (Annuaire/ Organigramme, Gestion des salles, Bons de commande, Déclaration d'EI, Offres d'emploi, etc.),
- de pouvoir bénéficier de portails collaboratifs, soit à l'intérieur d'un pôle, soit pour partager l'information autour une même thématique.

Les prochaines étapes de ce projet sont articulées comme suit :

1. rédaction d'un cahier des charges Intranet,
2. publication du cahier des charges,
3. remise des offres,
4. dépouillement des offres, négociation et audition,
5. choix du prestataire,
6. élaboration d'une charte éditoriale,
7. planification du déploiement,
8. installation et déploiement,

avec comme objectif **la mise en place progressive de l'intranet à la fin du premier semestre 2015**.

Cet Intranet sera ainsi demain le point d'accès unique et commun à tous les personnels de l'EPS ERASME. Il proposera notamment un ensemble de services permettant à chacun :

- d'accéder et de rechercher plus rapidement l'information présente au sein de l'établissement,
- de déclencher les applications Web existantes utilisées au quotidien,
- d'avoir une publication et une communication d'information transverse à l'établissement,
- de coordonner des demandes sous forme de formulaires électroniques entre les différents services,
- de créer d'espaces projets partagés permettant à des groupes de travail de disposer rapidement d'un environnement pour collaborer quel que soit le site géographique. ■

Ensemble, renforçons la sécurité des soins délivrés à nos patients...

Améliorer la sécurité des patients repose notamment sur « la déclaration systématique et l'analyse systémique des événements indésirables graves et des événements associés aux soins ». À cette fin, une **charte d'incitation à la déclaration des événements indésirables (EI)** a été signée par Mme Sanchez, Directrice de l'EPS ERASME et officialisée au cours de la 4^e semaine de sécurité des patients lors de la réunion du mardi 25 novembre 2014, où près d'une quarantaine de profes-

sionnels toutes fonctions confondues, de l'Intra et l'Extra Hospitalier, étaient présents.

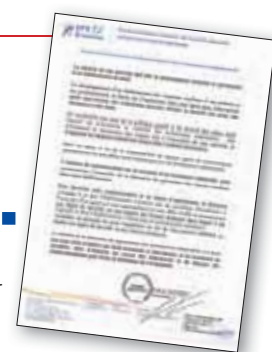
Face à un constat de sous-déclarations (résultats visite de certification V2010), cette charte, présentée et validée par les instances de l'établissement, nous encourage à signaler tous les EI, sans crainte de sanction. Ce principe de non-sanction ne s'applique pas en cas de manquement délibéré ou répété aux règles de sécurité ou aux bonnes pratiques.

Engagement fort, la signature de cette charte correspond à une suite logique de signaux prouvant la progression d'une culture de la sécurité au sein de l'EPS ERASME : nombre de déclarations d'EI, dont événements indésirables associés aux soins en augmentation, mise en place de réunions

ou comités de retour d'expérience au sein de certaines unités, programme de DPC 2015 relatif à la gestion des risques a posteriori et objectif de notre CPOM 2014-2018.

« Dans l'inconscient collectif, l'erreur est toujours rattachée à une faute, or ce n'est pas le but recherché des réunions de Retour d'expérience ». Il s'agit collectivement « d'apprendre de nos erreurs pour améliorer la qualité et la sécurité des soins », avec comme principes :

- objectivité,
- anonymat et confidentialité,
- transparence,
- efficacité. ■





Elections Professionnelles

du 4 décembre 2014

Renouvellement des Représentants du Personnel non médical au sein des CAP et du CTE et Renouvellement des représentants du personnel au sein du CHSCT.

Pour la première fois, les élections pour le renouvellement général des instances représentatives du personnel se sont déroulées dans les **trois fonctions publiques** (Fonction Publique Hospitalière, Fonction Publique Territoriale et Fonction Publique d'État) sur une **date commune, le jeudi 4 décembre 2014**.

Déroulement des élections

Les élections aux CAP et au CTE sont organisées sur **un seul tour**. Chacun a pu voter soit par correspondance, soit le jour du scrutin dans la salle polyvalente du site Guillebaud, de 7h00 à 17h30

sans interruption. Les documents permettant le vote par correspondance, professions de foi des organisations syndicales, bulletins de vote, enveloppes et note explicative du vote par voie postale, ont été adressés à chaque électeur au plus tard dix jours avant la date du Scrutin. Une enveloppe T prépayée a facilité l'expression de tous.

Résultats

Suite aux élections du jeudi 4 décembre 2014, **deux syndicats sont représentés sur l'établissement** : la **CFTC** et le syndicat **SUD Santé Sociaux**. Le résultat peut être consulté sur les

panneaux d'affichage de la Direction des Ressources Humaines et dans chaque structure de l'établissement.

Dans les CAP Locales, les représentants titulaires et suppléants de l'administration seront désignés par l'assemblée délibérante de l'établissement (le Conseil de Surveillance) dans le mois suivant la proclamation des résultats.

Comment se fait la désignation des membres du CHSCT par les syndicats représentés sur Erasme ?

Le renouvellement des représentants du personnel au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) intervient, conformément aux dispositions de l'article R. 4615-10 du code du travail, dans un délai de trois mois à compter du renouvellement du comité technique d'établissement.

Quel est le rôle des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et du Comité Technique d'Établissement (CTE) ?

Les CAP locales et départementales sont consultées sur des **questions relatives au déroulement de carrière des fonctionnaires stagiaires et titulaires**, telles que les avancements de grade, les avancements d'échelon ou les titularisations. Elles siègent également en conseil de discipline. Si le nombre des agents relevant d'une CAPL est inférieur à quatre agents, il n'est pas élu de représentant pour cette commission, les dossiers relevant de cette commission seront étudiés en CAPD.

Le CTE est **consulté sur des questions qui concernent la vie collective de l'établissement** comme l'organisation du travail, la politique sociale et la politique de formation, pour les personnels fonctionnaires ou contractuels de droit public ou privé (Contrat d'Avenir). Les résultats obtenus dans les comités techniques déterminent également la composition des instances supérieures de la fonction publique : le Conseil commun de la fonction publique et les Conseils supérieurs de chacun des trois versants de la fonction publique.

Quelle est la Composition des CAP et du CTE ?

Les CAP comprennent **en nombre égal, des représentants de l'administration et des représentants du personnel**. Elles sont composées de membres titulaires et suppléants. Le CTE est composé d'un **collège unique de représentant du personnel**. Le nombre de ces représentants est fonction de l'effectif de l'établissement. Pour l'EPS Erasme, il est de dix membres titulaires et dix membres suppléant. Il est présidé par le directeur d'établissement.

TABLEAUX DES ELUS

Elections professionnelles du 4 décembre 2014 Liste des représentants élus au CTE

Liste des représentants élus au scrutin du 4 décembre 2014

Représentants du personnel élus	Titulaire / Suppléant	Syndicat
ATTALI Yves	Titulaire	SUD SANTE SOCIAUX
DELLAPINA Audrey	Titulaire	SUD SANTE SOCIAUX
BLONDEAU Jean-Paul	Titulaire	SUD SANTE SOCIAUX
CATHELINÉAU Marie Claude	Titulaire	SUD SANTE SOCIAUX
LE BERRÉ Hélène	Titulaire	SUD SANTE SOCIAUX
SAADANE Linda	Titulaire	SUD SANTE SOCIAUX
AUBRY Chantal	Titulaire	SUD SANTE SOCIAUX
LENTZ Sylvie	Titulaire	CFTC
CONSTAN Sébastien	Titulaire	CFTC
D'AMBRA Rosanna	Titulaire	CFTC
CHIGNAC Julien	Suppléant	CFTC
NIAY Aglaé	Suppléant	SUD SANTE SOCIAUX
SAINT Charles	Suppléant	SUD SANTE SOCIAUX
DESTOURS Bruno	Suppléant	SUD SANTE SOCIAUX
MEMMO Daniel	Suppléant	SUD SANTE SOCIAUX
ROUVIER Corinne	Suppléant	SUD SANTE SOCIAUX
BELLICAUD Nicolas	Suppléant	SUD SANTE SOCIAUX
CHARLES David	Suppléant	CFTC
DIABATE Hawa	Suppléant	CFTC
MOKRANI Samia	Suppléant	CFTC

ELECTIONS PROFESSIONNELLES - SCRUTIN DU 4 DECEMBRE 2014

Commissions Administratives Paritaires Locales :

CAPL n°2 - Représentants élus :

- HERTZLER Odile, Titulaire,
- FRUCHARD Valérie, Titulaire,
- BELNET Marie Christine, Suppléant,
- LE MAOUT Séverine, Suppléant.

CAPL n°4 - Représentants élus :

- BUCHATZ Christine, Titulaire,
- FORGEAIS Serge, Suppléant.

CAPL n°5 - Représentants élus :

- AUBRY Chantal, Titulaire,
- LENTZ Sylvie, Titulaire,

- CONSTAN Sébastien, Suppléant,
- PERIC Christine, Suppléant.

CAPL n°6 - Représentants élus :

- TELLIER Florence, Titulaire,
- ALDEBERT Marie-Françoise, Titulaire,
- LINGUENHELD Sylvie, Suppléant,
- SEBILLE Marie-Christine, Suppléant.

CAPL n°7 - Représentants élus :

- GAZON Bernard, Titulaire,

- GESLAIN Didier, Titulaire,
- MIDELTON Jean, Suppléant,
- BOURLET Xavier, Suppléant.

CAPL n°8 - Représentants élus :

- HUON Tiphaine, Titulaire,
- SAN FRUTOS José, Titulaire,
- SIMILLON Caroline, Suppléant,
- FOUASSE Anne, Suppléant.

CAPL n°9 - Représentants élus :

- GUILLERME Elisabeth, Titulaire,
- BOUDDANE Fatima, Suppléant.

La culture à Erasme en **2015**

L'EPS Erasme propose à l'ensemble de son personnel et à ses patients une offre culturelle riche et variée, accessible à tous. La culture sort aussi des murs de l'hôpital pour permettre au grand public d'être sensibilisé à diverses formes d'art: peinture, écriture, théâtre, cinéma, danse...

2015

Le **projet culturel 2015** s'inscrit dans la continuité des actions réalisées en 2014 et du projet de soin. Piloté par Jean-François Popielski, Directeur des soins et de la politique culturelle, celui-ci s'intensifie d'année en année en prenant en compte les demandes des unités de soins et l'inscription des actions dans la ville.

L'EPS Erasme a déjà prévu d'**organiser de nombreuses manifestations au sein de l'hôpital** tout au long de l'année: les petits-déjeuners culturels, les concerts Tournesol, l'exposition « Comme au Musée », les cafés Philos, la fête de la musique, Cinérasme, les expositions d'artistes-patients.

En partenariat avec les villes, l'EPS Erasme poursuivra ses Rencontres débats au cinéma le Select à Antony, ses Rencontres avec les médiathèques d'Antony, de Châtenay-Malabry et de Suresnes.

L'EPS Erasme sera présent comme chaque année en mars à de **grands événements nationaux** tels que la semaine d'information en santé mentale et le Printemps des Poètes.

Porteur du label Culture et santé, de **nouvelles activités ont été initiées**, bénéficiant d'un soutien financier par l'ARS et la DRAC. Les représentations de ces travaux sont prévues au sein des unités et dans les villes partenaires en début d'année. ■



Jean-François Popielski - directeur des soins et de la politique culturelle

Quelques dates à retenir premier semestre 2015

Février	Petits déjeuners culturels (6 février)
Mars	Printemps des poètes (12 mars) Semaines d'Information en Santé Mentale (du 16 au 29 mars)
Avril	Comme au Musée (du 07 au 11 avril)
Juin	Fête de la Musique (19 juin)
Novembre	Colloque « Arts et soins » (date à définir)

FESTIVAL DU FILM : **une****Des partenaires de qualité**

Mardi 23 septembre a eu lieu le 1^{er} « Festival du Film » à Erasme en partenariat avec le Cinéma « Le sélect » à Antony, les films du Grain de Sable, l'Hôpital Maison Blanche, le Groupe Hospitalier Paul Guiraud, le CITL de la Résidence de l'Avenir (APEI Sud 92).

Pour l'occasion, le tapis rouge déroulé

Cette première demi-journée, consacrée à la projection de films réalisés par et avec des patients engagés dans un processus de création cinématographique, nous a permis de découvrir la richesse des rapports humains, d'échanges et de créativité.

Des patients talentueux

Le CATTP de Montrouge, le CATTP les Cariatides dans le 10^e arrondissement de Paris, le CITL de Fontenay aux Roses, le CATTP du Centre Jean Wier à Suresnes ont chacun, des **ateliers vidéo**.

Ces ateliers sont nés d'une volonté des équipes de soins accompagnées parfois de spécialiste de l'image. Ces soignants ont proposé, surtout soutenu, ce long travail d'imagination et de réalisation de films. Dans ces ateliers, chacun trouve sa place, selon son choix, à participer à l'élaboration du scénario, au tournage, au montage, à la logistique, à être acteur ou à filmer. Vraie démarche collective autour du 7^e Art. Lieu de découverte de nombreux talents.



première à Erasme !



“ Je suis très attachée aux patients et soucieuse de **faire connaître leur qualité d'expression**, en peinture, musique, théâtre, danse, écriture, chant, philosophie, etc. Comme j'aime le cinéma, je me suis mise à la recherche de lieux de soins pratiquants la création cinématographique. J'ai trouvé et c'est pour cela que j'ai souhaité mettre en place ce festival pour compléter les œuvres des artistes avec l'accord de Mme Sanchez notre directrice et de M. Popielski, directeur des soins. Je voulais également un jury professionnel, pour un regard vrai, faire dialoguer les uns avec les autres. Toutes les personnes composant ce jury sont des êtres humains toujours intéressés par l'expression de l'autre dans ses créations. Comme pour l'événement « Comme au musée », chaque invité d'honneur est un professionnel de l'Art. ”



Élisabeth Tremege, cadre de santé

Un jury d'exception (de gauche à droite : Christophe Paradass, Catherine Matausch, Jean-Michel Carré, Christine Beauchemin-flot, Jean-Jacques Bernard)

Un jury d'exception

Un jury composé de Christine Beauchemin-Flot, Directrice du cinéma « Le Sélect » à Antony, Catherine Matausch, Journaliste à France 3, Jean-Jacques Bernard, Journaliste sur Ciné+Classic, Jean-Michel Carré, Cinéaste et Producteur « les films Grain de Sable », Christophe Paradass, Psychiatre, Psychanalyste, a permis un regard extérieur, une valorisation du travail de chacun par l'attribution de prix spécifiques aux réalisations. Les courts-métrages projetés étaient tous de très grande qualité.

« Le Cinéma est un remarquable moyen pour raconter une histoire, développer l'imaginaire, l'expression et la projection de soi. Très bon moment, ce fut l'occasion de rencontres uniques. Public nombreux et capté. »

Élisabeth Tremege, cadre de santé

Témoignages à la suite du festival

« Les patients étaient très fiers d'avoir été distingués. »

Daniel Simonnet, CATTP Les Cariatides, Hôpital Maison Blanche

« Les usagers et leurs encadrants ont été très touchés par l'accueil qui leur a été réservé lors du festival... Le sérieux de l'organisation et le professionnalisme des acteurs que vous avez associés donnent une valeur ajoutée à la distinction qui leur a été remise. Merci très sincèrement à vous pour votre lutte avec nous pour la dignité des personnes porteuses de handicap mental. »

Dominique Lamy-Bellagamba, APEI 92

« Nous avons été agréablement surpris et touchés d'avoir reçu plusieurs prix pour cette première participation : avec un public enthousiaste et un jury de professionnels et un grand intérêt pour les réalisations des autres structures »

Marie-Agnès LEMOUX, GH Paul Guiraud



Formation « Approche de la maladie mentale »

Pour la première fois une formation sur l'approche de la santé mentale ouverte aux non-soignants s'est tenue à Erasme. Cette formation a eu lieu symboliquement lors de la Journée Mondiale de la santé mentale le 10 octobre 2014.

Les objectifs de cette journée étaient d'échanger autour des représentations de la maladie mentale et de répondre aux questions posées, l'environnement de travail concerné par la maladie mentale.

Cette formation animée par Jean-François Popielski s'est voulue pédagogique et interactive autour de l'histoire de la psychiatrie en abordant quelques notions sur les maladies mentales et le type de relations à établir avec les patients.

Nous avons choisi de vous laisser entrevoir de cette journée un peu d'histoire et quelques dates repères. En effet à travers les époques, quelques personnages et anecdotes, M. Popielski a su séduire et captiver son public.

Quelques personnages

Jean Wier (1515 - 1588) médecin et philosophe belge, s'insurge contre la pratique du bûcher pour les fous. Il a un rôle important dans la lutte contre la chasse aux sorcières, et dans la reconnaissance des sorcières qui n'étaient non pas possédées par le diable mais délirantes ou mélancoliques. C'est aussi l'époque d'**Erasmus** (1467 - 1536), théologien hollandais qui prône la paix religieuse et l'idée d'un seul pays. Il dira « on ne comprend pas les mots des malades mentaux mais le jour où l'on comprendra on sera proche de la réalité » dans son œuvre *Eloge de la Folie* en 1512.

Philippe Pinel, médecin renommé comme aliéniste précurseur de la psychiatrie rencontre **Jean-Baptiste Pussin**, considéré comme le premier infirmier en psychiatrie, ancien teneur à Bicêtre, lieu d'hébergement de la folie et des exclus à la fin du XVIII^e siècle. Ce sont les premiers à s'intéresser à la souffrance psychique qui existe dans la maladie mentale. Pinel développe ce qui sera sa grande œuvre : le traitement moral. Pussin note les premières observations sur les aliénés (terme de l'époque pour désigner les fous : auparavant, le terme insensé était usité), il donne un sens à l'observation et à la traçabilité.

Quelques dates repères



Les participants ont été ravis d'avoir participé à cette journée de formation et ont témoigné pour Erasme Mag leurs ressentis :

« Cette formation aurait dû être proposée il y a bien longtemps »

« On a compris certains comportements de patients »

« Le formateur nous a transmis sa passion et nous a permis de comprendre beaucoup de choses au travers d'anecdotes bien choisies »

« Les parallèles avec certains films ou certains films étaient supers »

POUR ALLER PLUS LOIN... une liste de films et de livres vous sont proposés

A VOIR

La dentellière de Claude GORETTA
Anna M de Michel SPINOSA
Les Fragments d'Antonin de Gabrielle BOMIN
Toto le héros de Jaco Van DORMAEL
Un homme d'exception de Ren HOWARD
L'enfer de Claude CHABROL
Oui, mais de Yves LAVENDIER
Je m'appelle Élisabeth de J.P. AMERIS
L'histoire d'Adèle H de François TRUFFAUT
A la folie, pas du tout de Laetitia COLOMBAI
Le couperet de Costa GRAVA
L'adversaire de Nicole GARCIA
Une vie volée de James MANGOLD
Vol au-dessus d'un nid de coucou de Milos FORMAN
Séraphine de Marlin PRUVOST
Réquiem for a dream de Darren ARONOFSKY
La maison de Edwardes d'Alfred HITCHCOCK
Pas de printemps pour Marnie d'Alfred HITCHCOCK
Spider de David CRONENBERG
La tourneuse de page de Denis DERCOURT
La boîte Noire de Richard BERRY
Tous les papas ne font pas pipi debout de Dominique BARON
A la folie pas du tout de Laetitia COLOMBANI
Les yeux clairs de Jérôme BONNEL
L'enfant sauvage de François TRUFFAUT
Je vais bien, ne t'en fais pas de Philippe LIONEL
Camille CLAUDEL de Bruno NUYTEN
La Vague de Dennis GANSEL
Les Blessures Assassines de JP DENIS
Moi, Pierre Rivière ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère de René ALLIO
Paranoïde Park de Gus VAN SANT
La lait de la tendresse humaine de Dominique CABRERA
La tête contre les murs de Georges FRANJU
La fosse aux serpents d'Anatole LITVAK
Schock corridor de Samuel FULLER
Festen de Thomas VINTERBERG
Le tambour de Volker SCHLONDORFF
Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel de Laurence FERREIRA BARBOSA
Black Swan de Darren ARONOFSKI
Annie Hall de Woody ALLEN
Mother de Joon-Ho BONG
La nourrice de Marco BELLOCCHIO
Soit je meurs, soit je vais mieux de Laurence FERREIRA BARBOSA



A LIRE

Spider de Patrick MC GRATH
Je travaille à l'asile d'aliénés de André ROUMIEUX
Le Horla de Guy de MAUPASSANT
Histoire sans nom de Barbey d'AUREVILLY
Un voyage à travers la folie de Mary BARNES
Les naufragés de Patrick DECLERK
Tintin chez le Psychanalyste de Serge TISSERON
Liberté pour les insensées de Francis LELORD
Droit d'asiles de Patrick LEMOINE
Petites mort dans un Hôpital psychiatrique de campagne de Michel STEINER
Le scaphandre et le papillon de Dominique BAUDY
Dans la nuit de Bicêtre de Marie DIDIER
N'importe qui peut-il péter un câble de Viviane KOVESS
De la robe de Bure à la tunique pantalon de Pierrette LHEZ
Histoire de la psychiatrie de secteur de François FOURQUET et Lion MURARD (éditions Recherches)
Shoterhighlan Denis LEAN
Virtuel, mon amour de Serge TISSERON
Histoire de la Folie de Claude QUETEL

LIENS INTERNET

www.Psychiatrie.histoire.free.fr



Maison Thérapeutique

un projet intersectoriel



La Maison Thérapeutique est une structure d'hébergement thérapeutique située à Antony, d'une **capacité de 7 places**. Elle s'inscrit dans le dispositif de l'unité intersectorielle de réinsertion, rattachée au pôle 28.



L'objectif

L'objectif de cette structure est de **permettre à chaque résident un retour progressif à une insertion sociale et à une vie dans la cité**. C'est une alternative à l'hospitalisation à temps plein, mais aussi un lieu de soins pour progresser dans son autonomie et réintégrer la sphère sociale.

Les résidents sont ainsi amenés à **développer une autonomie résidentielle**, qui leur permettra à la sortie, d'accéder à un hébergement protégé. Ils sont aussi invités à construire un projet de réinsertion au travail, pouvant aller du milieu protégé au milieu ordinaire, en passant par des formations.

Le mode de vie est communautaire avec une présence discontinue de soignants. Cela instaure des solidarités entre résidents, mais aussi des temps de vie « responsables », où le groupe peut se gérer sans le soignant (notamment la nuit).

Une équipe pluridisciplinaire au service des patients



De gauche à droite : Martine Guillon (infirmière), Dr Agnès Metton (chef du Pôle 20), Dr Béatrice Segalas (Médecin responsable du Pôle de Jour), Carmen Cortazar (infirmière), Clarence Rose (Aide-soignante), Catherine Robin (éducatrice).

L'équipe est composée :

- d'un **psychiatre** responsable de la structure, le Dr Béatrice Segalas,
- d'un **cadre de santé**, Frédéric Lerat,
- de **quatre infirmières** (Martine Guillon, Carmen Cortazar, Nolwenn Guiral, Emma Cuvillier) présentes du lundi au vendredi de 16h30 à 20h00 et le week-end (samedi de 10h à 18h et dimanche de 11h à 19h). Les infirmières sont accompagnées d'**aides-soignantes** (Hild Kadima, Marie-France Jobes, Clarence Rose, Anne Fouasse, Carine Chassang, Caroline Simillon-Lecorec) et d'**une éducatrice** (Catherine Robin) qui travaillent à l'UIR.

La discontinuité de la présence soignante, notamment le matin et la nuit, permet d'évaluer les capacités individuelles des résidents à s'organiser autour d'un programme de soins personnalisé et de respecter les horaires.

Permanence des soins



- Le **psychiatre** est présent un soir par semaine, de 16h30 à 19h30. Tous les résidents sont reçus en entretien individuel.
- Les **soignants** se relaient.
- Des **réunions soignants – soignés** sont proposés tous les 2 mois, et permettent de moduler les interactions dans le groupe, voire de faire évoluer le règlement intérieur.

Les résidents

Les résidents sont atteints de **troubles psychotiques stabilisés**. Ils doivent être en hospitalisation libre et adhérer au projet résidentiel. Ils doivent avoir des **capacités d'autonomie** acquises à leur admission :

- Acheter leur traitement et si possible le préparer seul.
- Gérer leurs rendez-vous médicaux au CMP ou avec leur médecin traitant.

- Se repérer dans le temps et l'espace et prendre les transports en commun.
- En journée, les résidents doivent avoir des activités planifiées entre 9h et 16h30 (horaires où la maison thérapeutique est fermée). Ces activités peuvent être des soins en HDJ ou une activité en établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ou encore une formation.

Les modalités d'admission

La demande d'admission émane du psychiatre et de l'équipe référente du patient. L'ensemble des patients soignés à Erasme peuvent bénéficier de cette prise en charge. Les patients admis doivent répondre à des critères cliniques et avoir un suivi social sur leur secteur d'origine. Le résident est invité à prendre un médecin généraliste pour les pathologies somatiques.

Une période d'essai est mise en place après acceptation de la demande. Un essai en trois étapes :

- Sur une journée le week-end,
- puis un week-end avec une nuit sur place,
- puis un week-end avec deux nuits.

Une évaluation est effectuée par l'équipe qui décide alors de l'admission, si le résident est adapté à la structure. Avant l'admission, le résident est invité à signer le règlement intérieur dont le respect est une condition de maintien à la maison thérapeutique.

Les modalités de prise en charge

Elles s'articulent autour de deux axes :

- La **gestion quotidienne de la vie** (ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas, organisation des sorties).
- La **dimension relationnelle** et le travail autour des liens que les patients tissent entre eux.

L'un et l'autre s'appuient sur la **responsabilisation progressive** adaptée à chaque patient en fonction du moment de leur histoire.



Quelques chiffres

L'âge moyen des patients accueillis est de

42 ans

En moyenne, chaque patient y séjourne

395 jours

54%

des patients pris en charge sont des hommes et

46%

des femmes

52

patients ont bénéficié de cette prise en charge depuis 2003



Conclusion du Docteur SEGALAS

La Maison Thérapeutique est **plus qu'un lieu de soins**. C'est une **petite communauté** où les résidents trouvent un **mode de vie convivial et chaleureux**. Ils nouent entre eux des contacts et des solidarités, dans le respect de l'autre. Ils savent en apprécier le cadre, les espaces qui permettent de se retrouver ou s'isoler dans sa chambre ; ils profitent aussi du jardin, selon le rythme des saisons.

La **présence discontinue des soignants** les rend responsables du lieu, en leur absence. Ce qui permet ainsi une maturation personnelle, possible grâce à la sécurisation que le temps partagé ou le lien téléphonique instaure discrètement.

Chacun y **évolue dans son projet de vie personnel**.

Au fil des semaines, les projets s'élaborent et se construisent en liaison avec leur médecin référent au CMP et avec leur assistante sociale.

La Maison Thérapeutique est ainsi un **lieu dynamique**, accepté comme un **lieu de passage**, un **tremplin vers une autre vie** : la réinsertion sociale y apparaît dans sa diversité, des études interrompues reprennent, une mise au travail redevient possible, parfois en milieu ordinaire, plus souvent en milieu protégé. Les chiffres peuvent illustrer la diversité et le dynamisme de la structure. Pour nous soignants, elle est **une étape dans le parcours de réhabilitation psychosociale, à l'interface de l'hôpital et la vie dans la cité**. ■



Enquête lectorat Erasme mag :

les résultats !

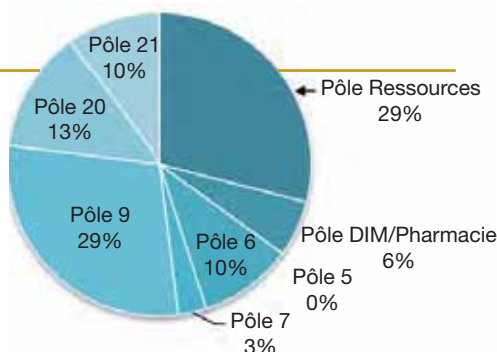
En octobre 2013, la rédaction d'Erasme Mag a souhaité faire un point avec son lectorat. Un questionnaire a été distribué dans le magazine dans le but :

- De recueillir les impressions des lecteurs sur la forme, le contenu du magazine
- D'identifier leurs attentes en termes de contenu
- D'améliorer la formule Erasme Mag



Qui êtes-vous ?

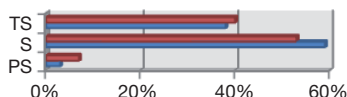
Vous êtes pour plus de la **moitié des soignants (53%)** à avoir répondu, le tiers suivant se compose de personnel administratif et environ 10 % de personnel médico-technique.



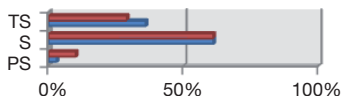
Style et format

Vous trouvez la **maquette plaisante, lisible et accessible**. Un côté éco-citoyen est ressorti car vous évoquez le coût de l'impression.

La formule d'Erasme Mag est elle accessible / lisible ?



La présentation d'Erasme Mag est-elle claire/attractive ?

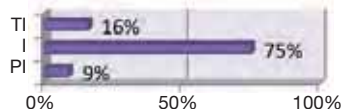


TS : Très Satisfait S : Satisfait PS : Pas Satisfait

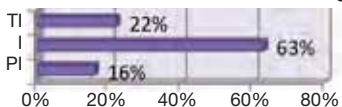
Les sujets

97 % d'entre vous prennent le temps de lire le journal et pour plus de 3/4 d'entre vous les sujets abordés correspondent à vos attentes.

Intérêt pour le contenu rédactionnel dans Erasme Mag

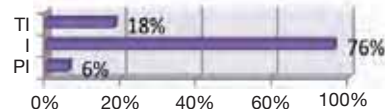


Intérêt pour la qualité et la pertinence des informations dans Erasme Mag

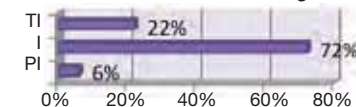


TI : Très Intéressé I : Intéressé PI : Pas Intéressé

Intérêt des sujets abordés dans Erasme Mag



Intérêt pour la diversité des sujets traités dans Erasme Mag



TI : Très Intéressé I : Intéressé PI : Pas Intéressé

Vous avez été nombreux à nous faire part de demandes sur de **nouveaux sujets d'articles**, notamment des articles de fond sur les services de soins et sur les pathologies. Vous avez aussi souhaité que les **articles traitent plus du terrain**.

Le comité éditorial va évoluer

Le comité de lecture deviendra un **comité de rédaction**. Nous nous attachons à ce qu'il soit représentatif, diversifié et composé de personnes ayant un attrait pour l'information et la communication. L'ensemble de la nouvelle équipe vous sera **présentée au prochain numéro**.

Une enquête... et après ?

Nous remercions vivement les lecteurs qui ont pris le temps de répondre au questionnaire. Une telle remontée d'information est précieuse car elle nous confirme certains aspects et nous appelle à **faire évoluer le magazine**.

Dès à présent une boîte à idées est ouverte !

Vous pouvez nous envoyer vos sujets :

- par mail : anne-charlotte.ambrozy@eps-erasme.fr
- ou par courrier dans la boîte aux lettres communication

Nous étudierons avec intérêt vos propositions !



Jean-François Popielski
est pour cette interview

Jean-Baptiste Pussin

(1745-1811)

L'ancienne salle de réunion attenante à la Direction des soins a été baptisée le 29 septembre 2014 Salle Jean-Baptiste Pussin.

Érasme Mag a voulu rendre hommage à cet homme et Jean-François Popielski, Directeur des soins s'est prêté au jeu de l'interview de ce personnage aujourd'hui.

E. Mag: Vous êtes considéré comme le précurseur du métier infirmier en psychiatrie: que pouvez-vous nous dire de ce métier que vous avez contribué à construire?

JB. Pussin: Je ne sais pas si infirmier en psychiatrie est un métier. C'est sûr qu'il faut avoir un peu de savoir, mais il faut surtout des compétences qui allient: écoute, humanisme et envie d'aider l'autre. La souffrance psychique exprimée par la maladie mentale nécessite un apaisement qui peut se trouver dans la relation à l'autre qui se doit ouverte, respectueuse, et volontaire. C'est une rencontre aussi qui nous oblige à mieux cerner qui nous sommes, d'où nous venons et où nous allons, ensemble. Il n'y a pas d'un côté une personne qui souffre, d'un autre, une personne qui sait. Il y a deux êtres qui s'écoutent, l'un tentant d'apaiser les souffrances.

E. Mag: Vos rapports avec Philippe Pinel ont été riches et constructifs. Ils vous ont amené à retranscrire votre vécu et le comportement des malades. Aujourd'hui alors que le dossier patient informatisé se met en place quels conseils pouvez-vous nous donner?

JB. Pussin: Ma relation avec Philippe Pinel a été mal comprise: il n'y a pas eu, n'en déplaise à Michel Foucault, une relation maître-esclave: c'est l'histoire, la descendance de Philippe Pinel qui a construit le mythe. La réalité est tout autre, notre relation à Philippe Pinel et moi-même a été construite sur le partage, l'échange, la réciprocité, l'intérêt commun, la même vision de l'autre. Concernant mes observa-

tions, elles sont essentielles, encore plus au jour d'aujourd'hui qu'hier: observer, regarder, utiliser vos sens dans la relation aux autres et transmettez-les que ce soit sur du papier blanc ou par l'intermédiaire d'une touche d'ordinateur. L'essentiel est dans l'observation, dans l'échange avec l'autre et la transcription de tout cela.

E. Mag: L'histoire semble retenir l'image de Philippe Pinel libérant les malades mentaux de leurs chaînes en oubliant votre action vis-à-vis d'eux...

JB. Pussin: Le plus important est dans le mouvement que ce geste a provoqué même si en écartant les chaînes on les a remplacés par la camisole inventée la même année par M. Guilleret, tapissier à Bicêtre. C'est comme ça en psychiatrie, on libère et on contraint. Une analyse très pertinente est donnée de ce mouvement dans le dernier ouvrage du Dr Pascal et du Dr Hanon sur le consentement et la contrainte dans les soins en psychiatrie. Quant à la notoriété, l'éternité efface les pas même lorsqu'ils ont été profondément marqués sur le sol... alors...

E. Mag: Quel regard portez-vous sur les méthodes utilisées aujourd'hui pour canaliser la souffrance psychiques des personnes?

JB. Pussin: Je pense qu'on prend trop appui sur la chimie, pas assez sur la relation même si je vous avoue qu'elle est importante et sans commune mesure avec ce qu'elle était il y a deux siècles. Tout semble s'accélérer, thérapie brève, durée



La scène fondatrice - Charles Louis Muller (1849)

Ces deux tableaux révèlent, montrent et fondent un mythe, celui de la délivrance des chaînes des aliénés par Philippe Pinel. Ils laissent de côté l'ouverture à la rencontre nécessaire.

- ❶ Philippe PINEL
- ❷ Jean-Baptiste PUSSIN

Un peu d'histoire

Jean-Baptiste PUSSIN, né à Lons-le-Saunier (Jura) le 29 septembre 1745 et décédé à Paris en avril 1811, à 65 ans, était un surveillant de l'asile de Bicêtre, puis de la Salpêtrière. Ancien tanneur, il arrive malade, atteint d'écrouelles, à Bicêtre, en 1771. Il devient en 1785 gouverneur de l'emploi à Bicêtre dans un service réservé aux malades mentaux. Il se révèle un authentique pionnier de la psychiatrie moderne. Sa rencontre avec Philippe PINEL en 1793 sera déterminante pour les deux hommes qui délivreront les aliénés de leurs chaînes à la Salpêtrière. (4 prairial an VI).

Ils réaliseront la réforme asilaire qui permettra à Philippe PINEL de mettre en œuvre le traitement moral et à ESQUIROL de faire aboutir la loi de 1838.

Jean-Baptiste PUSSIN est précurseur du métier d'infirmier en psychiatrie. Il est le premier à écrire des observations sur les patients et à le constituer une équipe aux valeurs humaniste.

Il est avec Philippe PINEL le fondateur de la psychiatrie moderne en France.



Philippe PINEL et Jean-Baptiste PUSSIN délivrant les aliénés à la Salpêtrière en 1795 par Tony Robert-Fleury

de séjour raccourcie, il faut prendre le temps. La psychose a d'ailleurs à voir avec le temps qui passe en posant l'éternité comme un défi à l'agitation. Prenons le temps de nous écouter entre professionnels, pour nous entendre et mieux cerner la souffrance.

E. Mag : Pour conclure, provisoirement la psychiatrie semble se diluer dans la santé mentale au profit de cette dernière ?

JB. Pussin : La psychiatrie n'a que peu de chose à voir avec la santé mentale, c'est une souffrance souvent structurelle alors que la santé mentale est un besoin de bien être commun à tous. Ne nous trompons pas d'objet les maladies mentales interrogent la médecine, la relation à l'autre et l'homme. La santé mentale n'interpelle que l'homme dans sa relation aux autres, laissant sur le côté la maladie dont il faut bien que quelqu'un s'occupe.

Terminons par une métaphore: la vie est un arc-en-ciel, parfois seule une couleur est visible. Faisons en sorte que toutes les couleurs explosent à travers le prisme de la relation. ■



Dossier Patient

Déploiement en extra

Propos recueillis auprès de Martine de Sia, Assistante du Pôle 21 de psychiatrie générale, du Dr Christine Radel, psychiatre, responsable du CMP, Thibaut Seara, cadre de santé de l'extrahospitalier du Pôle 21, les infirmiers, aides-soignants et secrétaires de l'hôpital de jour et du CMP adulte d'Antony.

Deux ans et demi après le développement et la mise en place du DOPI en intra-hospitalier dans toutes les unités d'hospitalisation complète de psychiatrie générale, au pôle de jour intersectoriel, à la Maison thérapeutique, le déploiement du dossier patient informatisé s'est poursuivi sur l'extrahospitalier du Pôle 21 à partir de juin 2014. Rappelons que le Pôle 21 était le premier pôle de psychiatrie adulte à avoir démarré le DOPI en intra-hospitalier en février 2012. Ont suivi le pôle 20 en septembre 2012 et le pôle 9 en juin 2013.

Etapes préalables

Le **parc informatique** a été développé pour permettre à chaque professionnel d'avoir accès au DOPI. De plus l'ensemble des bureaux de consultations ont été équipés de postes informatiques et imprimantes pour remettre notamment aux patients des ordonnances dactylographiées. Parallèlement des tests réseaux ont été effectués afin d'assurer un bon débit de bande passante et permettre ainsi de bonnes conditions de travail.

Une **série de formations** conduites conjointement avec les formateurs de Medasys (éditeur du logiciel) et Christine Buchatz, TIM a été initiée en mai 2014 afin de présenter le logiciel et ses fonctionnalités aux équipes et ainsi en permettre une meilleure appropriation. Deux modules spécifiques sont mis à disposition des équipes: DX Care qui assure la gestion des données administratives et médicales du patient et DX Planning qui permet la gestion des rendez-vous des patients et le recueil de l'activité ambulatoire, aujourd'hui effectuée avec LISIA.

Le démarrage

L'hôpital de jour utilise DX Care depuis le début de l'année **2014**. Le déploiement commun de DX Care et DX Planning a commencé au CATT, au CMP et à l'hôpital de jour le **6 juin 2014**.

Les formateurs de Medasys et Mme Buchatz se sont déplacés dans les unités pour travailler et former individuellement l'ensemble des utilisateurs, **soit plus de 25 professionnels**.

Un **suivi régulier du projet** est organisé: la réunion du COPIL a lieu tous les deux mois et des groupes de travail sont organisés tous les mois le deuxième mercredi avec des référents de chaque unité. Ces réunions ont pour objectifs de partager les expériences de chacun afin d'améliorer les pratiques et le logiciel. Les propositions sont ensuite transmises à Medasys.

Nicolas Aignan, chef de projet Medasys, et Christine Buchatz



Les infirmiers de l'hôpital de jour : Dominique Kechida, Tiphaine Menard, Annick Dherbecourt, Stéphane Terpereau, Chantal Chevalier.

Informatisé (DOPI)

hospitalier sur le pôle 21

TIM travaillent sur le paramétrage avec le groupe projet et continuent à réfléchir à l'amélioration de l'outil au service des professionnels.

Les prochaines étapes

Le **travail d'amélioration** du paramétrage du logiciel continue pour déployer DX Care et DX Planning sur l'ensemble des structures extrahospitalières. La fonction d'aide et assistance aux utilisateurs incombe au DIM, avec l'aide des consultants de Médasys. Le déploiement du DOPI sera **prochainement étendu** à l'unité d'hospitalisation complète pour adolescents et aux autres sites extrahospitaliers adultes et de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. On en reparlera en 2015. ■



Au CMP : Thibaut Seara (cadre de santé), Claudine Fonollar (secrétaire), Dr Christine Radel (médecin responsable du CMP).

Cinq mois après le démarrage témoignages d'utilisateurs

Erasmus Mag est allé à la rencontre des infirmiers et aides-soignants à l'hôpital de jour. Au CMP, un temps d'échanges a été programmé avec les infirmiers, secrétaire, assistante sociale, cadre de santé et médecin psychiatre.

- *Le DOPI permet de **communiquer les informations** contenues dans le dossier médical **en temps réel et en permanence** (plus besoin de chercher un dossier papier stocké aux archives ou dans une armoire fermée à clefs!).*
- *Les professionnels de l'ensemble du pôle selon les droits d'accès dont ils disposent (lecture, écriture, validation) **partagent les mêmes informations** sur les patients en intra et en extra-hospitalier.*
- *Les renseignements sur la prise en charge du patient (prescriptions, observations...) sont rassemblés dans un **seul et unique dossier**, alors qu'auparavant coexistaient un dossier papier en intra-hospitalier et un dossier papier en extra. C'est une grosse avancée pour la psychiatrie où les équipes travaillent dans des lieux distants.*
- *On constate ainsi une nette **amélioration sur la fluidité de la circulation de l'information** par rapport au suivi du patient entre l'intra et l'extra. Ainsi lorsque l'équipe du CMP doit prendre en charge un patient après son hospitalisation, elle a **accès immédiat** à l'écran de toutes les informations nécessaires sans attendre la rédaction et l'envoi du compte rendu d'hospitalisation par le secrétariat comme c'était le cas avec le dossier papier.*
- *La prescription des traitements est vérifiée par Mme Benard, pharmacien. C'est une meilleure **garantie de sécurité des soins**. Les équipes s'entraident au quotidien afin de s'approprier individuellement l'outil.*
- *Néanmoins, travailler avec un **dossier numérique** n'est **pas toujours aisé** et la transition entre le papier et l'informatique n'est **pas forcément simple**. L'arborescence du logiciel n'est pas toujours intuitive et parfois complexe. Aussi il faut du **temps pour s'approprier ce nouvel outil**.*
- *Les personnels sont cependant **très mobilisés et motivés** sur ce projet novateur. Ils ont souligné l'investissement et la grande disponibilité des équipes de l'hôpital (service informatique, DIM) qui accompagnent le projet à leur côté. Tous soulignent le fort soutien et la grande pédagogie de Mme Buchatz.*

Ça se passe ce trimestre.
Date unique ou événement régulier.
À noter dans votre agenda.

Demandez le programme !

« Confidence »

Dans tes yeux de jais
Où coulent des ruisseaux,
J'ai souvent voyagé
Bien au-delà des eaux.

J'aime ton regard, silence !
Il rime avec enfance ;
Que de fois dans ma vie,
Je t'ai vue dans des rêves,
Que de fois, dans mon lit,
Je t'ai regardée sans trêve ;
Que de fois dans l'ennui,
Quand rongé par mes nuits,
Tes gestes de douceur
Ont dissipé mes peurs.

Dans tes yeux de jais,
J'ai souvent voyagé,
J'aime ton regard, silence !

Il rime avec confiance,
Mais si ton cœur balance,
Je dis avec espérance.

J'aime tes allures de lionne
Et pour toi, je frissonne.
Dans tes yeux de jais,
J'ai souvent voyagé.

Dans tes yeux de jais,
J'ai souvent voyagé
Devant ces yeux de jais,
Je prends congé de vous.

DIOP Saër PsyG 21

AGENDA

Dates à retenir

- 6 février : Petits déjeuners culturels (salle polyvalente)
- 12 mars : Printemps des Poètes (cafétéria)
- 16 au 29 mars : Semaines d'Information en Santé Mentale
- 7 au 11 avril : Exposition « Comme au Musée » (salle polyvalente)

Les activités traditionnelles à Erasme :

- La cafétéria du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h à 16h30, le week-end de 13h15 à 16h30
- La bibliothèque du lundi au mercredi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 13h30 à 15h30
- Les débats d'Erasme dont les thèmes sont communiqués quinze jours à l'avance
- Cinérasme
- Les activités sportives
- Café philo, tous les jeudis de 14h à 16h. Thomas Lepoutre anime à la cafétéria un atelier de philosophie dédié aux patients. Le thème est inspiré de l'humeur du jour.

*“La folie est la source des exploits
de tous les héros.”*

Citation d'Erasme ; Éloge de la folie (1521)



Le billet d'Erasme